

Les agriculteurs canadiens subissent déjà les impacts négatifs des changements climatiques: les sécheresses, feux incontrôlables, canicules et tempêtes violentes affectent tous les types de cultures.

La Norme biologique canadienne impose des pratiques agricoles qui contribuent à réduire les gaz à effet de serre et correspondent aux recommandations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour une [agriculture intelligente face au climat](#) (CSA).

L'agriculture biologique est résiliente et permet de renforcer la sécurité alimentaire dans un contexte de bouleversement climatique, car :

- elle réduit les émissions de gaz à effet de serre produits par l'agriculture,
- elle séquestre davantage de carbone atmosphérique dans les sols,
- elle accroît la biodiversité et amortit l'impact du changement climatique grâce à la résilience du sol lors d'inondations ou de vagues de sécheresses, et stabilise les revenus des producteurs.

Le Canada est le 6e plus grand marché biologique au monde ; nos ventes de produits biologiques s'accroissent à un rythme impressionnant ([8.1 milliards de dollars en 2020](#)). Malgré une hausse soutenue de la production, l'offre ne satisfait pas la demande, tant au niveau national qu'international. Il faut saisir l'opportunité d'accroître profitablement la production biologique canadienne.

Mais notre gouvernement fédéral réduit le soutien aux agriculteurs et transformateurs de produits biologiques dont les pratiques sont durables et résilientes

- La Norme biologique canadienne, référencée par la loi, définit l'agriculture écologique à la base de l'ensemble de l'industrie biologique. Elle doit être mise à jour chaque cinq ans mais le gouvernement refuse de financer les travaux de révision nécessaires à son maintien.
- Le Comité d'interprétation des normes (CIN) harmonise le processus de certification bio en clarifiant les questions relatives à la Norme bio appliquée par les exploitants certifiés sous le Régime Bio-Canada. Mais l'ACIA a décidé de couper le financement du CIN.
- La croissance du marché biologique dépend de la création d'une base de données permanente que le gouvernement canadien doit financer afin d'identifier les exploitants biologiques, protéger l'intégrité biologique des produits et renforcer la chaîne de valeur de l'industrie.
- Les exploitants biologiques cultivent nos aliments tout en protégeant la qualité de l'air et de l'eau, la santé des sols, la santé humaine et la biodiversité. Le Canada doit reconnaître les services durables fournis par les exploitants bio en finançant les frais encourus pour la certification biologique.

L'industrie biologique canadienne a besoin du Programme Bio-Canada pour accroître la compétitivité du Canada et l'adoption d'une agriculture durable.

- La USDA et l'UE financent le maintien de leurs normes biologiques respectives.
- La Commission européenne a fixé l'objectif "qu'au moins 25 % des terres agricoles de l'UE soient consacrées à l'agriculture biologique et que l'aquaculture biologique connaisse une augmentation significative d'ici 2030".
- La USDA finance le Programme de certification biologique à frais partagés ([OCCSP](#)) en aide aux exploitants et manutentionnaires et a créé la [Base de données d'intégrité biologique](#) de l'USDA afin de promouvoir la croissance des pratiques agricoles écologiques et de prévenir la fraude.

**L'implantation du Programme Bio-Canada est indispensable :
l'agriculture biologique préserve la santé des sols, prévient les changements climatiques et favorise la biodiversité.**

La résilience de la production agricole concerne notre gouvernement fédéral et les milliers d'agriculteurs qui cultivent des aliments biologiques !